



ASSOCIATION DU MEMORIAL

Résidence Angélique Porte D entresol 95 rue des Equarts 79000 NIORT

Tel: 05 49 79 01 61

Courriel: udac79@club-internet.fr

Tel: 05 49 79 83 03

Courriel: bernard.magneron@orange.fr

Site : www.udac-79.fr

PROJET DU MÉMORIAL

des Deux Sèvres des Morts en Indochine, Afrique du Nord,
Corée, et Opérations extérieures



Préambule

L'association du Mémorial est l'émanation directe de l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UDAC/VG) représentant trente Associations d'anciens combattants de défense de la mémoire et d'associations partageant les mêmes valeurs.

L'UDAC et VG des Deux-Sèvres compte plus de 10.000 adhérents. Elle est la représentante privilégiée du monde combattant auprès des autorités civiles et militaires auxquelles elle a à faire.

A ce jour, il existe sur le territoire national environ 82 mémoriaux départementaux dont la majorité sont dédiés aux conflits d'Afrique du Nord.

Le Mémorial est dédié aux militaires français des Deux-Sèvres morts au cours des conflits postérieurs à 1945 en Indochine, Corée, Afrique du Nord et lors de toutes les opérations extérieures auxquelles la France a participé.

Au même titre que nos soldats tombés lors des deux grands conflits mondiaux, 14-18 et 39-45, les noms gravés dans la pierre sont ceux de nos compagnons qui ont continué d'alimenter la flamme de la paix et de la liberté pour tous les peuples.

Sans référence géographique aux lieux des conflits, ce mémorial a pour symbolique la flamme, celle du souvenir, de la liberté, de la résistance qui ne s'éteindra pas.

Un espace mémoire implanté dans le bois mènera au Mémorial. Il aura un rôle pédagogique sur les différents conflits auxquels a participé notre pays depuis 1945. Il fera œuvre de transmission de la mémoire auprès des jeunes générations et des visiteurs étrangers. Il sera illustré par des panneaux d'informations historiques sur le mémorial et les conflits qu'il représente en insistant sur les valeurs de courage et de sacrifice de ceux qui ont donné leur vie au cours des différents conflits.

Ce Mémorial est situé au nord du bourg de Mazières en Gâtine le long de la RD 743 « La Sévrienne », axe structurant et itinéraire touristique NIORT-SAUMUR, en limite d'un espace boisé près d'un échangeur routier.

Ce site a été retenu au regard de sa situation en bordure d'un axe fréquenté, au centre du département des Deux-Sèvres. La commune a donné son accord pour accueillir le mémorial par une délibération du Conseil municipal du sept juillet 2011.

Les financeurs sollicités:

- L'Etat par le biais de l'Office National des Anciens Combattants.
- Le Conseil régional Poitou-Charentes.
- Le Conseil général des Deux-Sèvres.
- Les communes du département.
- Les parlementaires deux-Sévriens.
- Des mécènes deux-sévriens.
- Les associations d'anciens combattants, de mémoire, associations d'anciens militaires et décorations.
- Une souscription départementale auprès des anciens combattants et sympathisants a été lancée en septembre 2012.

L'enveloppe financière:

- Le montant prévu est de 100 000 € sans compter l'aménagement du site.
- Le chemin de Mémoire sera réalisé dans un deuxième temps pour un coût de 20 à 30.000 €

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, en charge de conduire le projet, est constitué des membres de l'association du Mémorial suivants:

- Le président :
- Les trois vice-présidents :
- Le secrétaire général :

Description du Mémorial

Introduction:

«Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter.»

George Santayana

Cette célèbre citation du philosophe américain a été la ligne directrice dans la conception de ce mémorial dédié aux soldats morts durant les guerres de la deuxième moitié du 20^e siècle, jusqu'à nos jours.

L'objectif est de créer un lieu pour se souvenir, un lieu pour partager, pour s'exprimer, et pour faire son deuil afin d'accompagner la mémoire des anciens combattants. C'est aussi un projet qui a une vocation pédagogique, susceptible de concerner toutes les générations, car expliquer les événements du passé, en particulier ces guerres, permet de mieux comprendre notre société du présent.

Le rôle du mémorial est de rendre hommage aux soldats des Deux-Sèvres morts lors de ces conflits à travers un monument digne, propice au recueil et à la méditation.

Les monuments aux morts doivent être érigés selon une règle simple, la même que pour toutes sépultures ou tous cimetières: ils sont destinés aux vivants.

L'objectif n'est pas d'ériger une oeuvre immense et disproportionnée par rapport au projet, mais plutôt de l'inclure de façon poétique à son environnement direct, afin qu'émerge et se distille une certaine spiritualité de l'ensemble du mémorial.

La perception lointaine du site

Le site choisi est un boisement placé sur une zone élevée du relief local en bordure de la RD743, il est logiquement visible de loin. Cependant, le projet doit répondre à deux objectifs simultanés: créer un projet agréable dans le boisement existant et être visible de loin, particulièrement depuis la RD743 (il s'agit du point de vue de l'automobiliste).

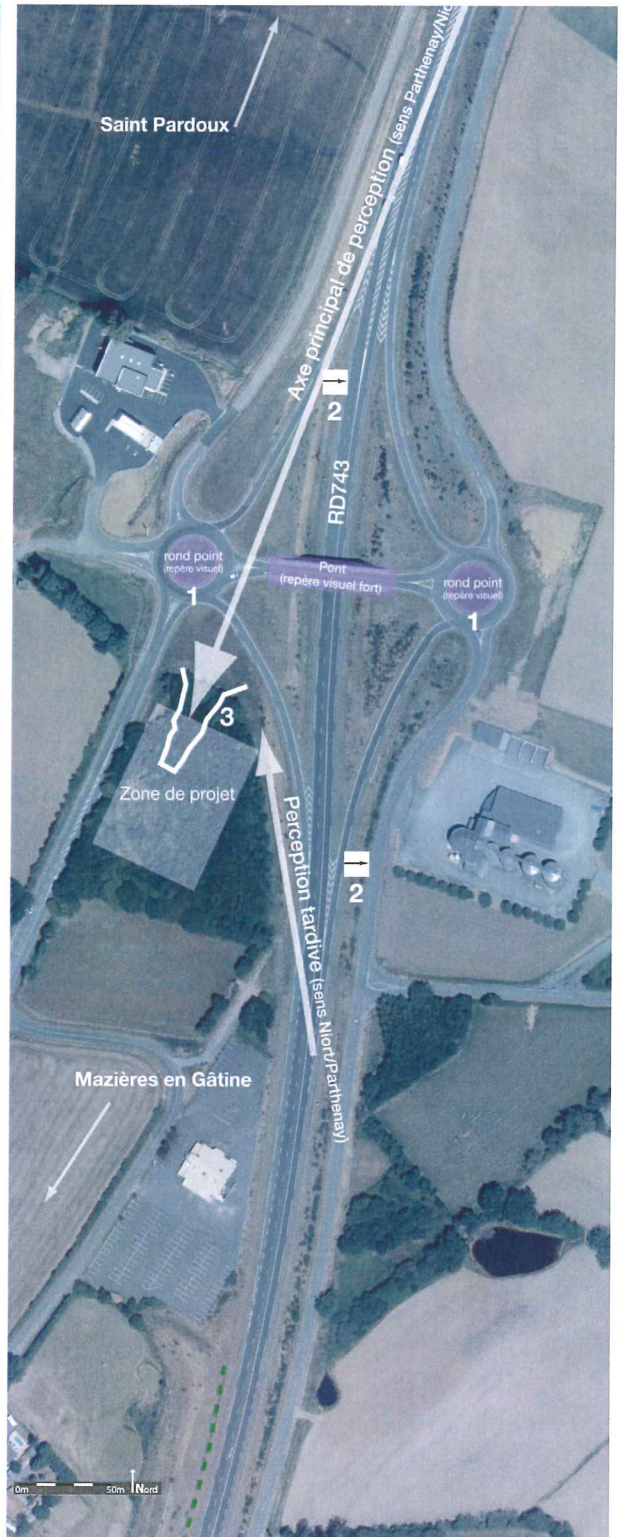
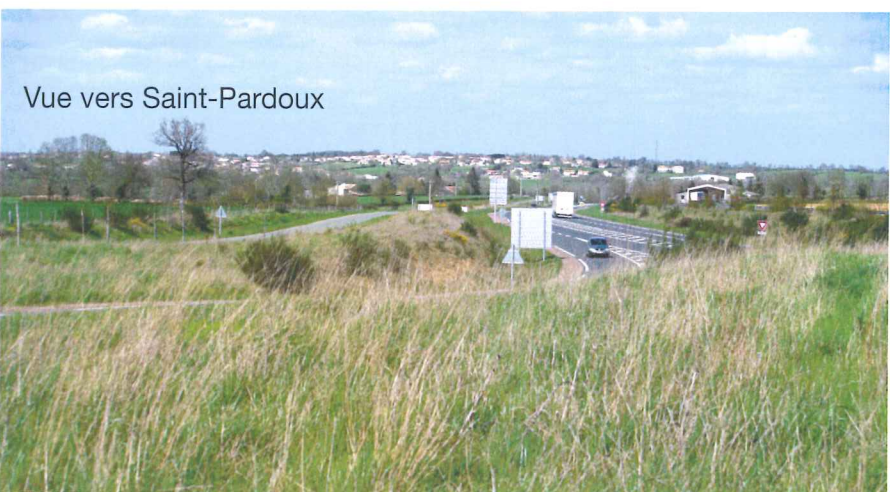
- Depuis le Sud de la départementale, dans le sens Niort/Parthenay, le site de projet se voit très peu de temps, car il apparaît après un virage. Trop attirer le regard vers le boisement pourrait s'avérer dangereux dans cet angle pour les automobilistes, un simple panneau d'indication semble préférable. De plus la vue sur la boîte de nuit qui précède le boisement est plutôt contradictoire avec l'idée du mémorial.

- Depuis le Nord dans le sens Parthenay/Niort, le boisement est en revanche visible de très loin et se trouve pratiquement dans l'axe de la voie, c'est l'angle idéal pour rendre le projet visible. Le silo à grain de l'autre côté de la voie ne s'associe pas réellement au boisement, et la station essence est un peu dissimulée par le talus, les «totems publicitaires» sont un peu plus visibles, mais ne sont pas pleinement dans l'axe du mémorial.



Quelques actions sont réalisables pour améliorer la perception lointaine du site:

- 1:** Les ronds points de part et d'autre du pont peuvent être de bons appels visuels. La plantation et la silhouette d'un bel arbre qui s'insère dans le paysage peut suffire à cet effet, cela encadrerait le pont et la zone du projet.
- 2:** Des panneaux de signalisation peuvent être ajoutés aux bords des voies de sorties de la départementale.
- 3:** Afin de signifier le projet depuis une certaine distance, il peut s'inscrire sur la limite Nord du boisement, afin de créer une saillie dans le front végétalisé qu'il représente en surplomb de la départementale. Cette saillie peut créer un appel visuel intéressant sans défigurer la forme et le volume général du boisement.



Vue vers Saint-Pardoux depuis le site de projet. Cette vue est intéressante à exploiter dans le cadre du projet. Il s'agira de permettre et d'inciter les visiteurs à profiter de cette vue lointaine, illustrant les vertues du paysage de gâtine.

Organisation générale

Plantations devant le boisement: le point de départ est la plantation de deux chênes dans le prolongement des grands chênes existants. Le reste des plantations permet de mettre en scène le monument, et de rendre ce lieu plus agréable pour apprécier la vue vers Saint Pardoux et le monument.

Le monument est au bout de la perspective, sur un léger promontoire depuis lequel nous avons la vue sur tout le paysage côté Nord.

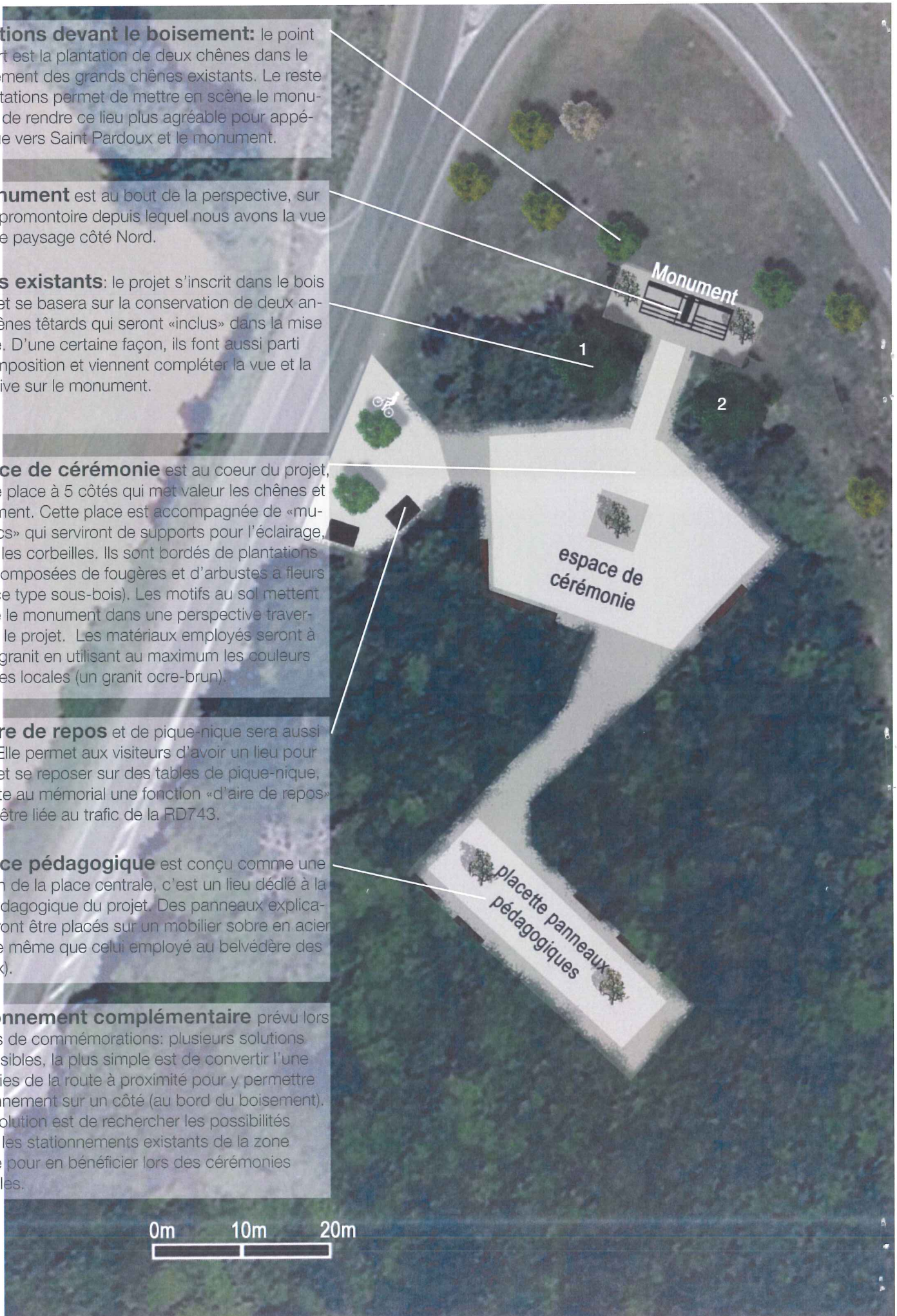
Chênes existants: le projet s'inscrit dans le bois existant et se basera sur la conservation de deux anciens chênes têtards qui seront «inclus» dans la mise en scène. D'une certaine façon, ils font aussi parti de la composition et viennent compléter la vue et la perspective sur le monument.

L'espace de cérémonie est au coeur du projet, c'est une place à 5 côtés qui met valeur les chênes et le monument. Cette place est accompagnée de «murets-bancs» qui serviront de supports pour l'éclairage, le son et les corbeilles. Ils sont bordés de plantations basses composées de fougères et d'arbustes à fleurs (ambiance type sous-bois). Les motifs au sol mettent en scène le monument dans une perspective traversant tout le projet. Les matériaux employés seront à base de granit en utilisant au maximum les couleurs des roches locales (un granit ocre-brun).

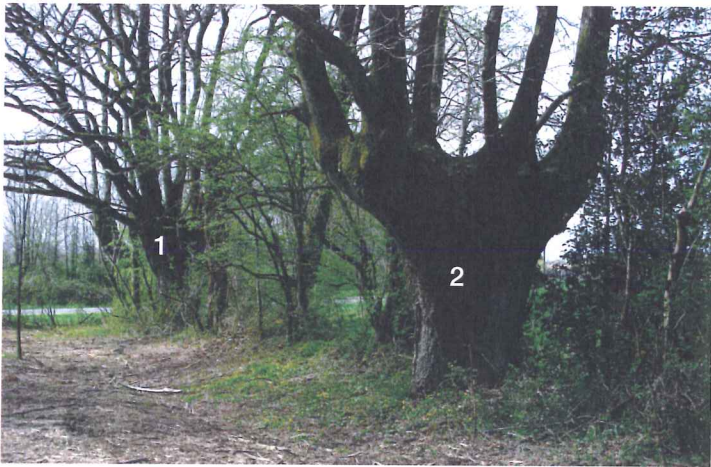
Une aire de repos et de pique-nique sera aussi prévue. Elle permet aux visiteurs d'avoir un lieu pour manger et se reposer sur des tables de pique-nique, et apporte au mémorial une fonction «d'aire de repos» pouvant être liée au trafic de la RD743.

L'espace pédagogique est conçu comme une extension de la place centrale, c'est un lieu dédié à la partie pédagogique du projet. Des panneaux explicatifs pourront être placés sur un mobilier sobre en acier corten (le même que celui employé au belvédère des Rouleaux).

***Stationnement complémentaire** prévu lors des jours de commémorations: plusieurs solutions sont possibles, la plus simple est de convertir l'une des 3 voies de la route à proximité pour y permettre le stationnement sur un côté (au bord du boisement). L'autre solution est de rechercher les possibilités d'utiliser les stationnements existants de la zone d'activité pour en bénéficier lors des cérémonies ponctuelles.



Points singuliers du projet



Les deux vieux chênes, massifs et imposants, seront les piliers du projet. Anciennement taillés en têtards, cela leur confère une silhouette singulière. Le projet s'articulera autour de ces deux arbres, avec de part et d'autre, le monument et la place dédiée aux cérémonies.



Mazières en Gâtine est un territoire de granit, avec de grandes carrières d'extraction de la roche. La couleur brune de ce granit sera employée autant que possible dans les mobiliers (murets-bancs) et dans les revêtements.



Table pédagogique en acier corten
(belvédère des Rouleaux, Mazières en Gâtines)

En ce qui concerne l'espace pédagogique, le mobilier envisagé s'inspirerait d'éléments existants sur Mazières en Gâtine, afin d'obtenir une certaine cohésion entre les différents sites touristiques locaux.

Estimation du coût du projet

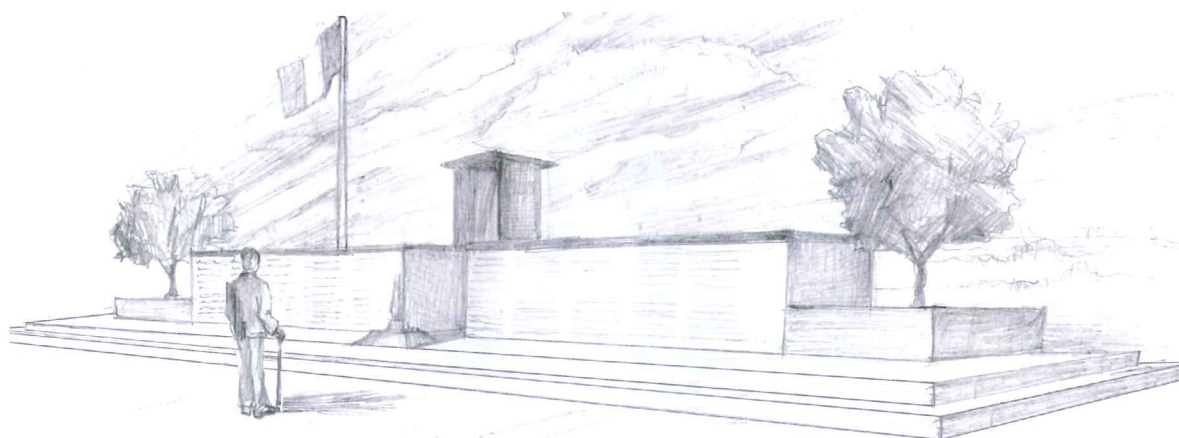
Estimation des travaux

Principaux postes budgétaires

Installation de chantier	1 500,00 €
Coupe des arbres	3 200,00 €
sous total	4 700,00 €
Aire d'accueil	
terrassements	2 100,00 €
revêtements	12 900,00 €
mobilier	3 200,00 €
Plantations	600,00 €
sous total	18 800,00 €
Place de cérémonies	
terrassements	5 600,00 €
électricité - éclairage	3 900,00 €
revêtements	22 200,00 €
mobilier	4 000,00 €
Plantations	3 500,00 €
sous total	39 200,00 €
Monument	
terrassements	1 400,00 €
coffrages béton	3 500,00 €
gravures sur pierres	3 500,00 €
parements	5 850,00 €
structure métallique + image Plexiglas	5 000,00 €
électricité - éclairage	4 000,00 €
Support et réservoir pour la flamme	2 700,00 €
plantations	1 000,00 €
sous total	26 950,00 €
Honoraires paysagiste	9 900,00 €
Total	99 550,00 €

(montants Hors Taxes)

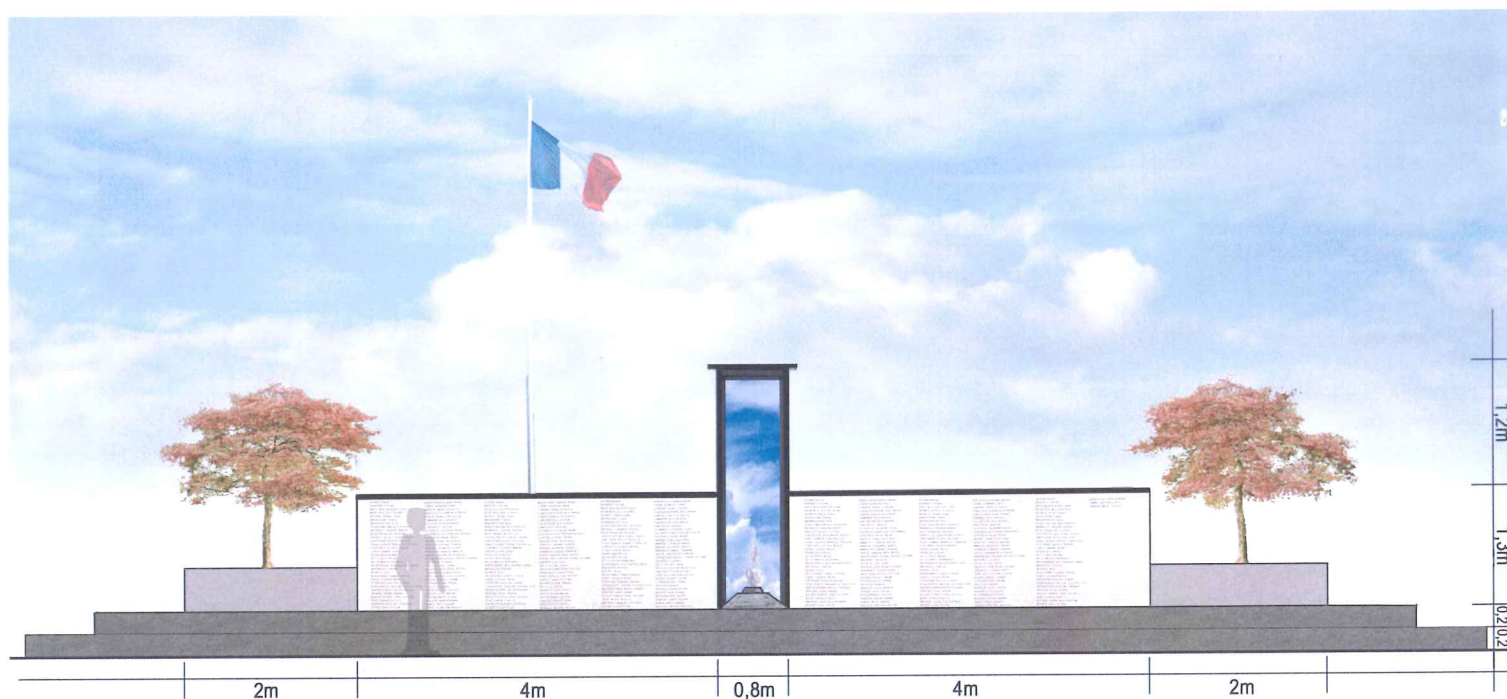
Monument



Il s'agit d'un monument dont les formes et les proportions sont sobres et solennelles, étudiées pour le recueil et les cérémonies. Deux larges plaques calcaires de deux fois 4 mètres sur 1,3 m de haut seront le support des noms inscrits. Au centre, une structure métallique peinte en noir encadrera une image verticale (photographie d'un ciel) qui viendra fendre le monument en deux parties égales. Le support de la flamme sera aligné à cette image, ainsi le monument représentera littéralement une ascension de la terre au ciel, portée par la flamme.

Cette image de ciel fonctionnera comme une sorte de vitrail, c'est à dire qu'elle apparaîtra de jour du côté des cérémonies et portera de nuit vers l'extérieur par un éclairage interne.

Deux érables japonais terminent d'encadrer le monument et permettent de clore la perspective du monument situé entre les deux chênes.



Bien que ce monument ne soit pas d'une très grande dimension, sa mise en scène sur un socle composé de deux à trois marches hautes lui conféreront une imposante présence. Les noms des soldats seront gravés sur les parements calcaires et seront séparés en quatre colonnes distinctes.

Positionnement du monument

Cet ensemble se situe dans la perspective du projet, il est encadré par les deux vieux chênes massifs. Cette partie sera légèrement surélevée afin de créer un petit promontoire depuis lequel il sera possible d'apprécier la vue lointaine vers le Nord en direction de Saint Pardoux (la vue sur le monument et le paysage depuis la place centrale ne sera jamais dérangée par un éblouissement du soleil). Le monument sera lui même aisément perceptible depuis la RD743.



Éclairage

L'image du ciel sera rétro-éclairée et sera (discrètement) visible depuis la RD743. De petits spots seront inclus dans le socle de la structure et souligneront le monument ainsi que les 2 arbustes qui l'encadrent. La place dédiée aux cérémonies pourra contenir quelques éclairages compris dans les murets-bancs, il s'agit plus d'un balisage que d'un véritable éclairage.



Mémorial des Deux-Sèvres



**ASSOCIATION DU MEMORIAL DES DEUX-SEVRES DES
MORTS EN INDOCHINE, COREE,
AFRIQUE DU NORD, OPERATIONS EXTERIEURES**
RÉSIDENCE ANGÉLIQUE PORTE D 95 RUE DES EQUARTS 79000 NIORT

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné : NOMPRENOM.....

Domicilié à :

Verse la somme de.....

A titre de DON, pour ma contribution à la réalisation du Mémorial des Deux Sèvres des morts en INDOCHINE, COREE, AFRIQUE DU NORD, et OPERATIONS EXTERIEURES.

Ale

Signature.

Le trésorier remettra un reçu CERFA (N° 11500-03 DGFIP) au titre de dons établi par le trésorier de l'association, ouvrant droit à une réduction d'impôts égale à 66% de votre versement, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Le Mémorial des Deux-Sèvres

L'association du Mémorial est l'émanation directe de l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UDAC/VG) représentant trente Associations d'anciens combattants de défense de la mémoire et d'associations partageant les mêmes valeurs

L'UDAC et VG des Deux-Sèvres compte plus de 10.000 adhérents. Elle est la représentante privilégiée du monde combattant auprès des autorités civiles et militaires auxquelles elle a à faire.

A ce jour, il existe sur le territoire national 83 Mémoriaux départementaux dont la majorité est dédiée aux conflits d'Afrique du Nord.

Le Mémorial est dédié aux militaires français des Deux-Sèvres morts au cours des conflits postérieurs à 1945, 108 en Indochine, 158 en Afrique du Nord et 5 lors de toutes les opérations extérieures auxquelles la France a participé.

Sans référence géographique aux lieux des conflits, ce mémorial a pour symbolique la flamme, celle du souvenir, de la liberté, de la résistance qui ne s'éteindra pas.

Le Mémorial est situé au nord du bourg de Mazières en Gâtine le long de la RD 743 « La Sévrienne », axe structurant et itinéraire touristique NIORT-SAUMUR, en limite d'un espace boisé près d'un échangeur routier.

Ce site a été retenu au regard de sa situation, au centre du département des Deux-Sèvres. La commune de Mazières en Gâtine a donné son accord pour accueillir le mémorial par une délibération du Conseil municipal du sept juillet 2011.

Un espace mémoire implanté dans le bois mènera au Mémorial. Il aura un rôle pédagogique sur les différents conflits auxquels a participé notre pays depuis 1945. Il fera œuvre de transmission de la mémoire auprès des jeunes générations et des visiteurs étrangers. Il sera illustré par des panneaux d'informations historiques sur le mémorial et les conflits qu'il représente en insistant sur les valeurs de courage et de sacrifice de ceux qui ont donné leur vie au cours des différents conflits.

Les financeurs sollicités:

- L'Etat par le biais de l'Office National des Anciens Combattants., le Conseil régional Poitou-Charente, le Conseil général des Deux-Sèvres, les communes du département, les parlementaires des mécènes.
- Les associations d'anciens combattants, de mémoire, associations d'anciens militaires et décorations.
- Une souscription départementale auprès des anciens combattants et sympathisants a été lancée en septembre 2012, elle a collecté 37.000 € au 21 décembre 2013.

L'enveloppe financière:

- Le montant prévu est de 100 000 € sans compter l'aménagement du site.
- Le chemin de Mémoire sera réalisé dans un deuxième temps pour un coût de 20 à 30.000 €

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, en charge de conduire le projet, est constitué des membres de l'association du Mémorial suivants: le président, les trois vice-présidents, le secrétaire général :